

**SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire

du 12 septembre 2016 - 20 heures 00

Le douze septembre deux mil seize, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRÊTRE, Maire.

Etaient présents : Mr Jean-Michel PRÊTRE, Mr Jean RATEAU, Mr Frédéric PRÊTRE, Mr Johann TREUILLET, Mr Jean-Marie DUMEZ, Mr Jean Claude DETABLE, Mr Michel MAROTTE, Mr François DENIZOT, Mr Lambert BONDON, Me Nathalie BONNARD, Me Marie-José TISSIER.

Secrétaire de séance : Mr Johann TREUILLET

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote M. le Maire ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 JUIN 2016

Le compte rendu du 20 juin 2016 distribué aux membres du Conseil Municipal est adopté par 7 membres. Mr Lambert BONDON s'abstient. Mes Nathalie BONNARD, Marie-José TISSIER et Mr François DENIZOT sont contre car ce dernier ne mentionne pas l'intégralité des échanges concernant les devis des toitures des bâtiments 1, place St Martin (Café Le Ruisseau) et 1, rue de Bouhy (appartement).

➤ RYTHMES SCOLAIRES : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES EFFECTUES PAR L'INSTITUTRICE POUR LE COMPTE ET A LA DEMANDE DE LA COLLECTIVITE - délibération 2016/026

Le Conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à recruter Mme Nathalie LECAREUX, institutrice de Ciez, pour mener à bien un projet pédagogique pendant les temps d'activité périscolaire mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Son intervention serait de deux heures par semaine avec la moitié de l'effectif, l'autre moitié serait pendant ce temps confiée en garderie à Mme Florence BLANCHARD.

Pour les 2 jours où Mme Florence BLANCHARD sera seule, les secrétaires proposent de l'assister à nouveau à la garderie afin d'éviter une nouvelle embauche. Le conseil municipal donne son accord.

➤ RECENSEMENT DE LA POPULATION : ANNONCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT RECENSEUR

Le recensement de la population de la commune de Ciez se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Une annonce va être diffusée pour nommer un agent recenseur qui se chargera de l'enquête. Elle sera affichée dans chaque panneau d'affichage du bourg et des hameaux en même temps que le compte rendu de conseil municipal.

La personne devra faire preuve de discrétion, rigueur, savoir manipuler l'informatique, internet, avoir le permis de conduire et disposer d'un téléphone portable.

➤ SUBVENTION ECOLE - délibération 2016/027

M. le Maire propose au conseil municipal de renouveler la subvention accordée à l'école pour couvrir les dépenses liées aux cadeaux de Noël des enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 850€ à l'école de Ciez.

➤ SUBVENTION AU PROFIT DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - délibération 2016/028

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 1 120,50€ à l'amicale des sapeurs-pompiers de Ciez au titre des vacances 2016.

➤ DEVIS TOITURES BATIMENTS 1 RUE DE BOUHY ET 1 PLACE ST MARTIN - délibération 2016/029

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour la toiture des bâtiments situés 1 rue de Bouhy (Café Le Ruisseau) et 1 Place St Martin (appartement).

Il informe les membres que le matériau imposé par l'Architecte des Bâtiments de France est l'ardoise en raison de la faible pente de l'immeuble.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Bernard WENDELIN à 10 voix pour et 1 abstention : F. DENIZOT. Selon lui, le matériau qui est l'ardoise imposée par les bâtiments de France n'est pas associé à la région.

➤ DEVIS INSTALLATIONS DE VOIRIE : PANNEAUX - délibération 2016/030

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Eric MATERIEL pour des panneaux de signalisation de routes et de hameaux .

➤ EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRICITE : PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Mr le Maire indique au Conseil Municipal que ce point n'a plus lieu d'être. Les pétitionnaires concernés par l'extension du réseau pour deux nouvelles constructions ont trouvé une solution de raccordement à partir de leur compteur existant.

➤ DECISION MODIFICATIVE : VIREMENTS DE CREDITS

Ce point suit le précédent et n'a plus lieu d'être.

➤ LOTISSEMENT : AVANCEMENT DU PROJET

1 construction va débuter en septembre

1 second permis est en cours

1 compromis va être signé prochainement.

Le premier règlement reste celui en vigueur.

F. DENIZOT pose la question de l'accès pendant la période de travaux. Il demande si le 13^{ème} lot (voirie) doit être racheté par la commune (passage du budget lotissement au budget commune).

La question sera posée au bureau d'étude de l'époque.

➤ INTERNET HAUT-DEBIT : AVANCEMENT DU PROJET

Rencontre de Mr BAZIN (Nièvre Numérique) le 30 juin au sujet de la montée en débit. Son souhait est que les communes donnent la compétence téléphonie/internet à la nouvelle Communauté de Communes.

➤ AFFAIRES DIVERSES

- les plans des WC du café le Ruisseau restent à faire pour le dossier accessibilité.
- nettoyage de la mare de Jussy, pose d'un grillage, achat de canards.
- MJ TISSIER signale des tuiles qui tombent sur le toit de l'église
- Demande de Mr G. CHATELLIER de Picarnon concernant les eaux pluviales qui coulent dans son hangar
- Travaux à faire suite au passage de la commission des chemins : chemin qui va aux Blanchards, taille des arbres à la fontaine Naudin, élagage route des Thizots.
- Pétition de S. FAUTER relative à des problèmes de voisinage.
- Réunion du Comice le 16.09 à 18h30 à la salle des fêtes de Ciez.
- F. DENIZOT indique qu'il avait un projet de Village Seniors sur CIEZ qui va être abandonné en raison de la non prise en compte de certains terrains dans la carte communale (document d'urbanisme de la commune). Il précise qu'il va mettre ses terrains à la vente.
- JC DETABLE informe le CM de sa visite surprise à la cantine et à l'école.

La séance est levée à 21h40



Le Maire, JM PRÊTRE